

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2024

---

RENFORCER L'ANCRAGE TERRITORIAL DES PARLEMENTAIRES - (N° 2076)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 65

présenté par

M. Benoit, Mme Magnier, M. Pradal et Mme Violland

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.